

J'innove en Nord-Pas de Calais, le magazine...

J'innove en Nord-Pas de Calais, le magazine...

Le tout premier numéro de "J'innove, le Magazine" vient de paraître ! Ce magazine gratuit consacré à l'innovation, à la recherche et développement en Nord-Pas de Calais témoigne de notre désir de continuer à mieux faire connaître les richesses de la région sous tous ses aspects au niveau européen. Au sommaire de ce premier numéro : le dossier "I-Trans, l'innovation au coeur des transports", le projet européen 3POD "pour oser le design", les entreprises innovantes régionales...

Le tout premier numéro de

"J'innove, le Magazine" vient de paraître ! Ce magazine gratuit consacré à l'innovation, à la recherche et développement en Nord-Pas de Calais témoigne de notre désir de continuer à mieux faire connaître les richesses de la région sous tous ses aspects au niveau européen.

Au sommaire de ce premier numéro :

- Région Nord-Pas de Calais, priorité à l'innovation
- International week 2009 : les rendez-vous experts
- Appels à projets : favoriser la création d'entreprises innovantes
- Projet européen 3POD, pour oser le design
- Dossier "I-Trans, l'innovation au coeur des transports"
- CD2E, dynamiser le secteur de l'environnement
- Management de l'innovation : s'organiser pour innover
- Plasmobio : une collaboration transfrontalière au service de la santé
- Entreprise innovante : "Subrenat, architecte des solutions textiles"
- Entreprise innovante : "1

ST Surgiconcept, l'esthétisme réinventé"

- IEMN : une visibilité et une actualité internationales
- Laboratoires UCCS et LCOM : lauréats du prix de l'innovation et de la valorisation de la recherche
- Supinfogroup s'exporte en Inde
- Labellisation Euromaster
- La région coopère
- Offres et demandes de partenariats
- Agenda

>>

[Télécharger le magazine](#)

"J'innove en Nord-Pas de Calais, le Magazine", est réalisé dans le cadre de l'action collective Europe, portée par le Centre Innovation CIEL, et financée par le Conseil régional Nord-Pas de Calais et la DREAL Nord-Pas de Calais, avec le soutien du Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.